



IKIYAGO

C'INAMA NSHINGAMATEKA

25 mars 2011



BIMENSUEL D'INFORMATION ET D'OPINIONS

N° 27

Ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire de février 2011



LIRE EN PAGE 3

L'Assemblée Nationale a approuvé la candidature de Madame Christine Ndayishimiye au poste de Vice-Président de la CENI



LIRE EN PAGE 2

L'Assemblée Nationale vient de renouveler les membres de la Cour des Comptes



LIRE EN PAGE 2

Séance d'explications par les Parlementaires burundais de l'EALA aux Honorables Députés burundais sur le fonctionnement de l'East African Community (EAC) et l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA)



LIRE EN PAGE 6

Questions orales avec débat adressées au Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation



LIRE EN PAGE 5

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

LIRE EN PAGE 3

Atelier de renforcement des capacités des femmes parlementaires

LIRE EN PAGE 12

Les autorités de l'Assemblée Nationale aux travaux communautaires de samedis

LIRE EN PAGE 13

L'Assemblée Nationale a approuvé la candidature de Madame Christine Ndayishimiye au poste de Vice-Président de la CENI

En remplacement de Madame Marguerite Bukuru qui a démissionné du poste de Vice-Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, Madame Christine Ndayishimiye a été approuvée, par un vote secret, avec un score de 95 voix sur 97, par l'Assemblée Nationale réunie en plénière, ce vendredi 25 février 2011.

Madame Marguerite Bukuru a présenté sa démission au Président de la République du Burundi car elle voulait aller exercer d'autres fonctions. Celui-ci a accepté sa démission par le décret N°100/17 du 2 février 2011 et a demandé au Président de l'Assemblée Nationale, l'honorable Pie Ntavyohanyuma, de soumettre la candidature de Mme Christine Ndayishimiye à l'approbation de l'Assemblée Nationale. Une fois cette candidature acceptée, l'envoyer ensuite au Sénat pour soumettre les Honorables sénateurs au même exercice.

Cette candidature devant être approuvée par l'Assemblée Nationale comme au Sénat avec un minimum de voix de $\frac{3}{4}$ des Députés et Sénateurs votant séparément avant de l'envoyer au Président de la République pour nomination par décret. Ce remplacement est effectué dans une période ne dépassant pas un mois comme le stipule le décret n°100/22 du 20 février 2009 portant Organisation et Fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante.

Egide Kwizera

L'Assemblée Nationale vient de renouveler les membres de la Cour des Comptes

Au cours de la séance du 25 février 2011, les Honorables Députés ont procédé au renouvellement des 35 membres de la Cour des Comptes. Cette liste composée par trente-cinq membres a été approuvée en bloc par le vote à main levée sur un score de 96/97 voix, une seule personne ayant rejeté cette liste.

Tel que proposée, la nouvelle Cour des Comptes a comme :

- Président : Monsieur Elysée Ndaye ;
- Vice-Président : Monsieur Fidèle Mbunde ;
- Président de la Chambre des Affaires Budgétaires et Financières : Monsieur Bonaventure Ninteretse ;
- Président de la Chambre des Affaires Administratives et des Communes : Madame Adélaïde Nijimbere ;
- Président de la Chambre de Vérification des comptes et de Contrôle de la Gestion des Entreprises Publiques : Monsieur Léonidas Karorero.

Le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a porté à la connaissance de la plénière que cette liste présentée sous leurs yeux est le résultat de larges consultations entre le Bureau de l'Assemblée Nationale qui a présélectionné les candidatures et les familles politiques représentées à l'Assemblée Nationale, sans oublier le groupe de l'Ethnie Batwa et les Présidents des partis politiques non représentés dans cette Institution. Cela a été fait dans le souci de respecter la loi n°1/002 du 31 mars 2004 portant Création, Missions, Organisation et Fonctionnement de la Cour des Comptes.

La confection de cette liste est confectionnée sur base des accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi. C'est dire que le Bureau de l'Assemblée Nationale a vérifié si les équilibres liés au genre, à l'ethnie et origines provinciales ont été prises en considération comme le stipule les Accords d'Arusha. Les membres de la Cour des Comptes sont nommés par décret présidentiel sur proposition de l'Assemblée Nationale qui les adopte à la

majorité des 2/3 des voix des membres de l'Assemblée Nationale.

Le Président de l'Assemblée Nationale a demandé aux Honorables Députés de voter la liste en bloc au lieu de procéder au vote par personne sous réserve de voir les équilibres tant recherchés rompus, à moins qu'il n'y ait une candidature qui peut être source de débats exceptionnels. Certains Députés ont dit qu'il aurait fallu mettre à leurs dispositions des Curriculum vitae quelques jours avant la séance du vote, ils ont aussi émis des doutes quant à la formation et l'expérience des candidats au regard de la tâche qui les attend dans cette Cour.

Le Président de l'Assemblée Nationale a demandé aux honorables députés d'être logiques et de savoir que ce ne serait pas possible pour l'Assemblée Nationale d'arriver à établir cette liste dans ces conditions. Concernant le niveau de formation et l'expérience, le Président de l'Assemblée Nationale a reconnu que les expériences peuvent être insuffisantes, mais leur a tranquilisé que ces derniers commenceront par une mise à niveau. De plus, il a promis qu'il ne serait pas bon de faire des préférences entre les lauréats des universités.

Quant à la question liée au fait que la présidence et la vice-présidence de cette Cour sont occupées par des juristes alors que la vocation de la Cour est plus économique que juridique, le Président de l'Assemblée Nationale a dit qu'il ya des juristes qui s'acquittent très bien des questions économiques, en l'occurrence le Président sortant de la Cour des Comptes qui est de formation juriste mais qui s'est acquitté très convenablement des questions économiques.

Signalons que les membres de la Cour des Comptes sont nommés pour un mandat de six ans et les membres sortant avaient débutés leur mandat en 2004. De plus, le Commissaire des Droits et son adjoint ne font pas partie de cette équipe car la mission juridictionnelle de la Cour des Comptes a été supprimée.

Egide Kwizera

IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

Ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire de février 2011

Conformément aux articles 188 et 193 de la Constitution de la République du Burundi et en présence de l'Honorable Deuxième Vice-Président de la République, de l'Honorable Ombudsman, des Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale, des Honorables Députés, des Membres du Gouvernement et les membres des autres corps constitués, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a procédé, le 07 février 2011, premier lundi du mois, à l'ouverture solennelle de la session ordinaire de février 2011.

Au nom de ses pairs députés, il a remercié tous les invités qui, en dépit de leurs nombreuses occupations, étaient venus rehausser de leur présence les cérémonies de ce jour. Il s'est donc agi d'un témoignage de soutien aux activités de l'Assemblée Nationale. L'Honorable Pie Ntavyohanyuma a saisi de cette heureuse

opportunité, pour souhaiter aussi la bienvenue à ses chers collègues Députés, qui rentraient du congé parlementaire du mois de janvier. Sans aucun doute, ce congé parlementaire aura permis à chacun d'eux, non seulement de renouer les relations avec ses électeurs, mais aussi et surtout de prendre connaissance de leurs préoccupations.

En ce début de session, qu'il a également remercié toutes les personnes qui, pendant ce congé parlementaire, ayant côtoyé les Députés



ou les ayant reçus chez eux, ont bien accepté d'échanger avec eux à cœur ouvert et en toute franchise. L'Assemblée Nationale tirera certainement de ces échanges les enseignements nécessaires.

Au cours de cette session, et comme à l'accoutumée, l'Assemblée Nationale remplira

Suite à la page 4

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques



- Audience accordée par l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Burundi

Jeudi le 24 février 2011, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie

Ntavyohanyuma, a reçu en audience Son Excellence Monsieur Vladimir Timofeev, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Burundi.

Selon l'Ambassadeur Vladimir Timofeev, le but de sa visite auprès du Président de l'Assemblée

Nationale s'inscrivait dans le cadre de courtoisie et d'adieu après sa mission de 6 ans au Burundi et surtout qu'il n'avait pas eu de temps de se faire connaître. L'Ambassadeur de la Fédération de Russie a fait savoir qu'il quitte le Burundi au moment où il s'engage irrévocablement sur la voie du renouveau. En tant que Doyen du Corps diplomatique, le diplomate russe rentre satisfait que le pays est sur la bonne voie vers le retour à la démocratie. La Fédération de Russie va rester au côté du Burundi dans le renforcement des relations bilatérales, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, la santé et le secteur économique, a rassuré l'Ambassadeur sortant de la Russie au Burundi.

Du côté parlementaire, les deux pays vont établir et profiter des liens entre le Parlement burundais et la Douma : une vision de comment on va procéder est en train d'être mûrie afin d'être mise en application. Avec le Ministère des

Suite à la page 7

Ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire de février 2011

Suite de la page 3

ses missions constitutionnelles, à savoir : le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale. Elle organisera des descentes sur terrain, des activités en rapport avec le renforcement des capacités des Honorables Députés et des fonctionnaires de l'Assemblée Nationale et poursuivra la diplomatie parlementaire.

En ce qui concerne l'analyse et le vote des lois, l'Assemblée Nationale se penchera sur l'ordre du jour qui lui a été envoyé par le Gouvernement. Cet ordre du jour comprend huit projets de loi. Deux de ces projets n'ont pas encore été soumis à l'analyse des Commissions permanentes. Il s'agit des projets de loi suivants : 1°) le projet de loi portant Création et Gestion des Aires Protégées au Burundi; 2°) le projet de loi portant Révision de la loi n°1/03 du 19 février 2009 relative à l'organisation de la privatisation des entreprises à participation publique, des services et des ouvrages publics.

En ce qui concerne les six autres projets de loi remis sur l'ordre du jour envoyé à l'Assemblée Nationale par le Gouvernement, ceux-ci sont déjà à l'étude au niveau des Commissions permanentes depuis la session d'octobre 2010. Ces projets de loi sont, pour rappel, les suivants : 1°) le projet de loi portant Stratégie nationale de développement de la statistique au Burundi (SNDS- Burundi) 2010-2014 ; 2°) le projet de loi portant Code des sociétés ; 3°) le projet de loi portant Statut des anciens combattants ; 4°) le projet de loi portant Ratification par la République du Burundi du Protocole de la Cour de Justice de l'Union Africaine ; 6°) le projet de loi portant Exercice de la profession vétérinaire ; 7°) le projet de loi portant Révision du Code foncier du Burundi.

Le fait que les Commissions permanentes en soient déjà saisies rendra certainement leur analyse et leur adoption aisées et plus rapides.

L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a néanmoins sollicité la disponibilité et l'implication de toutes les Commissions permanentes ainsi que celles du personnel de l'Assemblée Nationale, pour que tous ces projets de lois, ainsi que tous les autres, que le Gouvernement nous enverra ultérieurement, soient analysés et adoptés dans les délais. Etant donné que les Commissions permanentes travaillent avec les membres du Gouvernement, nous invitons également ceux-ci à continuer, comme par le passé, à être disponibles lorsqu'ils seront invités par l'Assemblée Nationale à participer aux travaux en Commissions.

S'agissant du contrôle de l'action gouvernementale, des questions orales qui devaient être posées par les Députés membres de la Commission de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation sont restées en suspens. Ces questions concernaient les Ministères ayant en charge la Communauté Est Africaine, la bonne gouvernance, le commerce et l'industrie ainsi que les finances. A côté de ces questions orales restées en suspens et qui seront rapidement relancées, il y aura d'autres questions en rapport avec les préoccupations des populations, questions qui auront été recueillies par les Députés au cours de leur congé parlementaire.

Le volet contrôle de l'action gouvernementale s'intéressera également à d'autres questions en rapport avec l'évolution de la vie du pays au cours de cette session. Afin que le travail parlementaire soit bien accompli, l'Assemblée Nationale continuera à organiser des ateliers et des séminaires d'information et de formation pour les Honorables Députés ainsi que pour le personnel d'appui de notre Institution.

En ce qui concerne la diplomatie parlementaire, l'Assemblée Nationale va redynamiser la coopération interparlementaire, à travers des visites de délégations parlementaires à l'étranger ainsi que par le biais des échanges

avec nos partenaires.

Au cours de la session parlementaire ordinaire d'octobre 2010, l'Assemblée Nationale a tenu compte, dans l'accomplissement de ses missions, des idées en provenance de la société civile et des partis extra-parlementaires. Ces idées ont eu parfois un apport positif au niveau de notre travail parlementaire, notamment dans l'analyse de certains projets de loi.

Au nom de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a saisi de cette occasion pour remercier les membres de la société civile ainsi que certains partis extra-parlementaires qui ont donné, à l'Assemblée Nationale, leur contribution au cours de la session passée. Il a porté à la connaissance de tous, que l'Assemblée Nationale restera toujours ouverte à toutes les contributions positives. Et de rappeler que les séances plénières de l'Assemblée Nationale sont accessibles à tout le monde. Le souhait de l'Assemblée Nationale est que la législature 2010-2015 soit celle de l'ouverture et de l'écoute et que les idées de tout un chacun contribuent, de façon positive, à améliorer le travail parlementaire.

C'est de cette façon que l'Assemblée Nationale, qui se veut être une Institution par excellence de dialogue et de débat contradictoire, un haut lieu de représentation nationale, où s'exprime la diversité des opinions dans la tolérance et la complémentarité, compte donner sa contribution à la promotion d'une culture démocratique dans notre pays.

La session parlementaire ordinaire de février 2011 commence au moment où notre pays est dans la phase de consolidation de la paix, de la sécurité et du développement socio-économique. C'est ce qui est ressorti du rapport du Gouvernement pour l'année 2010 et de ses perspectives pour l'année 2011, tels que présentés à l'occasion du Congrès du Parlement organisé au mois de décembre 2010. L'Honorable Président de la Chambre des

Suite à la page 5

Ouverture solennelle de la Session parlementaire ordinaire de février 2011

Suite de la page 4

Députés a exprimé son appui à ce programme et de lancer, à cet effet, un appel pressant à ses concitoyens et aux partenaires du Burundi pour s'atteler tous à soutenir ce programme du Gouvernement. Le constat est qu'ici et là des voix se font parfois entendre, peut-être à juste titre, pour parler de la pauvreté de notre pays. A son avis, il est vain de s'apitoyer et de se lamenter simplement sur notre sort, comme si la pauvreté était une fatalité. Nous devons plutôt mettre ensemble notre intelligence et nos possibilités pour nous consacrer sans réserve au développement de notre pays. C'est là le défi qui, en ce moment, s'impose à nous, a-t-il ajouté.

Il a ainsi appelé à répondre à l'appel lancé par Son Excellence le Président de la République au peuple burundais, qui invite à changer de comportement au service et dans nos familles. Employons-nous à consolider l'Etat, notamment par la lutte contre la corruption et les malversations économiques, par un travail bien accompli dans les différents secteurs où nous sommes au service de la nation, a-t-il renchéri.

Même s'il subsiste des limites ou des pesanteurs, un certain nombre d'efforts ont été consentis ou sont envisagés pour faire que notre pays soit un pays où il fasse bon vivre et soit mis sur la voie du développement. Il est ainsi heureux que la part du budget consacré à l'agriculture soit passé de 3% en 2010 à 11% pour l'année 2011. L'agriculture occupe 90% de notre population et peut être le fer de lance du développement de notre pays. Par ailleurs, en vue de libérer les terres cultivables, le Gouvernement projette

la construction des villages populaires dans toutes les provinces du pays durant les cinq prochaines années. Cela pourra, nous l'espérons, libérer des terres cultivables et permettre une meilleure rationalisation de l'agriculture. Nous notons avec satisfaction que les mesures de gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et la maternité pour les femmes qui accouchent entrent en application et ne tarderont pas à porter de façon visible leurs effets.

La construction sans relâche des écoles, des centres de santé et d'autres infrastructures témoigne des efforts que nous faisons pour développer notre pays. L'Assemblée Nationale est ainsi reconnaissante pour l'aide appréciable qui est apportée par les partenaires dans les efforts de développement de notre pays.

Dans tous les domaines de la vie d'un pays, il n'y a pas de progrès possible sans paix ni sécurité, a reconnu l'Honorable Pie Ntavyohanyuma. Il a ainsi saisi de cette occasion pour remercier le Gouvernement pour les efforts qu'il ne cesse de faire pour asseoir la paix et la sécurité dans notre pays. Il l'a encouragé à poursuivre ces efforts pour que les Burundais et les étrangers vivant dans notre pays puissent y vivre en toute quiétude. Ainsi, vivant en paix et en sécurité, les Burundais pourront se consacrer au développement du pays et nos partenaires seront rassurés pour investir et aider dans les différents secteurs de la vie du pays.

Tharcisse Manirakiza

Questions orales avec débat adressées au Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation

Le dossier du redéploiement des enseignants a été l'objet de la séance plénière du vendredi 11 février 2011, à l'hémicycle de Kigobe, au cours des questions orales avec débat adressées au Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation, l'Honorable Séverin Buzingo.

Ces questions formulées par la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication de l'Assemblée Nationale portaient entre autres sur les raisons majeures qui ont motivé cette décision du redéploiement des enseignants, ainsi que les critères et la composition qui ont été à la base de la mise au point de la commission chargée d'analyser la question.

Le projet de redéploiement des enseignants existait déjà mais n'était pas bien structuré, a dit le Ministre Séverin Buzingo qui s'est réjoui que le moment était venu de le mettre en application. Revenant sur la genèse du projet, le représentant du Gouvernement a rappelé que le projet vient corriger l'erreur de la répartition du travail au sein des enseignants de manière qu'il n'existe plus d'enseignants désœuvrés alors que les autres sont surchargés. Tenez !, s'est-il exclamé, un enseignant qui rentre chez lui après avoir dispensé une leçon de 30 minutes alors qu'un autre travaille avant et après-midi pour percevoir le même salaire à la fin du mois.

La correction de ce déséquilibre au niveau du volume horaire a motivé la mise en application de ce système de redéploiement des enseignants, a répété le Ministre en charge de l'enseignement primaire et secondaire, avant de rappeler qu'en général, un fonctionnaire preste 8 heures par jour. L'autre raison est la mise en application de deux décisions contenues dans le discours programme du Chef de l'Etat quand il s'adressait à la Nation burundaise le 21 décembre 2012. Dans l'une, le Président Pierre Nkurunziza a précisé que dans les secteurs de la justice, de la santé et de l'éducation, on va recruter de nouvelles unités tout en les restructurant de manière que le travail soit équitable. L'autre interdit des mutations du personnel de ces secteurs de l'intérieur du pays au chef-lieu des provinces. En date du 22 octobre 2010, le 2^{ème} Vice-Président avait signifié aux cadres du Ministère de l'Enseignement Primaire et

Suite à la page 6

IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

Questions orales avec débat adressées au Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation

Suite de la page 5

Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation de l'urgence du système de redéploiement dans le secteur éducatif burundais dans une réunion tenue à leur endroit à Ngozi. L'autre raison non moindre émane des partenaires au développement dont la Banque Mondiale et la FMI qui ont toujours pointé du doigt la mauvaise organisation du secteur éducatif qui se répercute sur les autres domaines, a précisé le représentant du Gouvernement en ajoutant qu'actuellement au Burundi, le volume horaire d'un enseignant est de 561 par an alors qu'il devrait être de 1050.

La conséquence de cette carence est la réduction du temps scolaire et de la baisse de niveau chez les apprenants qui, pendant les 6 ans du primaire, étudient seulement 4 ans 4 mois et 3 semaines, le Burundi se classant actuellement au premier plan des pays à avoir un taux de redoublement élevé, a regretté le Ministre Séverin Buzingo qui trouve qu'il est temps que la situation change.

Concernant la Commission chargée du redéploiement des enseignants, le Ministre de tutelle a indiqué que les critères se portaient sur le dévouement, le service ainsi que l'engagement des membres qui sont au nombre de 17 dont 9 représentant le Gouvernement et 8 les syndicats des enseignants, a souligné l'Honorable Séverin

Buzingo en indiquant que le Président de la Commission est l'actuel Directeur Général des Ressources Humaines au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation, son adjoint est la présidente du syndicat SLEB, côté Gouvernement, 4 membres sont du ministère ayant l'éducation dans ses attributions, 2 sont de la Deuxième Vice-Présidence, 1 du Ministère des Finances et 1 autre de la Fonction Publique.

Cette Commission a chaque fois collaboré avec les Directions Provinciales de l'Enseignement, a-t-il martelé avant d'ajouter que le travail va bon train car, sur le total des 3.887 enseignants à redéployer, 1.805 sont déjà partis sur une période, soit 46% au mercredi 9 février 2011 alors que la mesure vient de commencer avec le mois de février.

Le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation a exhorté les Honorables Députés de servir de relais dans leurs circonscriptions respectives pour la sensibilisation des populations sur le bien-fondé de la mesure de redéploiement des enseignants, mesure qui cadre du reste avec la bonne gouvernance.

Christine Nahimana

Séance d'explications par les Parlementaires burundais de l'EALA aux Honorables Députés burundais sur le fonctionnement de l'East African Community (EAC) et l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA)

L'explication du mode de fonctionnement de la Communauté Est-Africaine (CEA) et de l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA) était l'objet de la séance plénière de ce vendredi 18 février 2011 à l'hémicycle de Kigobe sous les auspices du Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma. Les Honorables Léonce Ndarubagiye et Frédéric Ngenzebuhoro, respectivement Représentant des Parlementaires burundais de l'EALA et Président de la Commission des plaintes à l'EALA se sont relayés et complétés dans cette communication.

Dans leurs exposés, les deux Parlementaires ont d'abord présenté un bref aperçu de la CEA dont émane l'EALA. La CEA, dont le Président en exercice est Son Excellence Pierre Nkurunziza, ont-ils expliqué, a été mise au point à l'issue d'un Traité signé le 30 novembre 1979 à Arusha en Tanzanie, siège de la Communauté. A côté des trois pays promoteurs (Kenya, Ouganda, Tanzanie) se sont ajoutés le Burundi et le Rwanda il y a de cela trois ans, ont-ils ajouté avant d'énumérer les quatre objectifs que s'est fixé la CEA à savoir :

1. L'union douanière ;
2. Le marché commun ;
3. L'union monétaire ;
4. La fédération politique, les deux premiers objectifs étant déjà atteints.

Quant à l'EALA (East African Legislative Assembly), elle est composée de 52 membres dont 45 parlementaires à raison de 9 par pays, ont-ils précisé. Selon eux, l'EALA fonctionne à l'instar des autres assemblées nationales même si elle enregistre ses spécificités dont la liaison avec chaque Assemblée Nationale des Etats membres et le fait que chaque Député de l'EALA est membre de deux commissions à la fois parmi les 7 qui sont toujours permanentes.

Au terme des exposés, force a été de constater que cette communication était venue à point nommé compte tenu de l'engouement avec lequel les Honorables Députés ont posé des questions aussi nombreuses et que variées. D'aucuns ne sont indignés de l'usage de l'anglais comme langue officielle de la Communauté et ont jugé que le Burundi dans sa qualité de pays

Suite à la page 7

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

Suite de la page 3

Relations Extérieures et de la Coopération, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie a fait savoir qu'ils ont constaté que l'état actuel du Burundi est satisfaisant et que le pays est sur la voie du redressement économique et social. Tout en se félicitant de l'accueil reçu au Burundi et de l'hospitalité bénéficiée tout au long de son mandat, l'Ambassadeur Vladimir Timofeev a vivement apprécié que l'Assemblée Nationale du Burundi a elle aussi enregistré des progrès importants dans le mode de fonctionnement.

Après ce tour d'horizon de la situation du pays, l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a loué les réalisations de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Burundi durant son mandat. A l'époque de son arrivée au Burundi, a rappelé l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, il y avait des préoccupations liées au retour de la paix, le pays se relevait à peine d'une décennie de guerre civile ; bref, la situation socio-politique s'est nettement améliorée dans le pays. Le diplomate russe rentre donc au moment où il y a des transformations profondes dans le pays, transformations liées à la reconstruction du pays dans les domaines économique et social, a reconnu le Président de la Chambre des Députés.

L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale a remercié son interlocuteur pour l'engagement dont il a fait montre dans ses fonctions, pour la coopération existant entre les deux pays et de ce point de vue, il lui a félicité pour sa mission bien remplie et réussie au Burundi.

Les liens de coopération entre les deux pays datent du lendemain de l'indépendance du Burundi en l'an 1964 du temps de l'ex-U.R.S.S.(Union des Républiques Socialistes Soviétiques), a reconnu l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, que ce soit dans le domaine militaire, universitaire, post-universitaire où

plusieurs bourses d'études et de stages ont été octroyées à des Burundais, un tout 4.000 lauréats ont bénéficié de formations dans ce pays. L'Honorable Pie Ntavyohanyuma lui a donc souhaité un bon retour chez lui et de rentrer avec satisfaction. Son successeur sera très bien accueilli, lui a-t-il rassuré et de lui demander de toujours plaider en faveur du Burundi auprès des autorités russes. Avec le début des relations interparlementaires, le Burundi pourra jouir de la longue expérience parlementaire et ainsi bénéficier de la connotation démocratique.

Grâce à l'Association des anciens étudiants et stagiaires dans ce pays, l'Ambassadeur Vladimir Timofeev s'est félicité que les promoteurs du secteur privé commencent à s'intéresser au Burundi surtout dans les domaines de l'énergie, de l'hydroélectricité et de la prospection des mines. Après les propos encourageants de l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale, l'Ambassadeur sortant de la Fédération de Russie au Burundi a réaffirmé que son pays reste engagée pour continuer sa coopération avec le Burundi et a accepté qu'il sera l'intercesseur du Burundi auprès du Gouvernement russe. Avec l'ouverture du Bureau de l'Attaché Militaire dans ce pays, l'Ambassadeur Timofeev est convaincu que les relations dans le domaine militaire vont s'intensifier et se renforcer davantage.

Tharcisse Manirakiza

-Audience accordée par l'Honorable le Président de l'Assemblée Nationale au Représentant du Royaume de Belgique au Burundi

Dans la matinée du 24 février 2011, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a accordé une audience à l'Ambassadeur Jozef Smets,

Suite à la page 8

Séance d'explications par les Parlementaires burundais de l'EALA aux Honorables Députés burundais sur le fonctionnement de l'East African Community (EAC) et l'Assemblée Législative de la Communauté Est-Africaine (EALA)

Suite de la page 6

francophone est en quelque sorte pénalisé. Les conférenciers du jour ont tranquilisé leurs interlocuteurs en rappelant qu'ils ont adopté dans son intégralité la loi portant Adhésion du Burundi à la Communauté Est-Africaine et que de ce fait, ils devraient y aller doucement tout en menant des plaidoiries pour le changement. Le Burundi et le Rwanda ne sont-ils pas en retard par rapport aux autres pays de la Communauté eu égard à leur rentrée tardive, se sont interrogés les Honorables Députés qui ont été invités à sensibiliser les populations de travailler d'arrache-pied pour rattraper les autres pays membres de la CEA.

Sachez que parmi les 9 Parlementaires burundais de l'EALA, 5 étaient présents à l'hémicycle de Kigobe à côté des conférenciers du jour. Il s'agissait des Honorables Georgette Nibitanga, Manassé Mbonimpa et Yves Nsabimana. Les quatre autres, Honorables Régine Katarumwe, François Bizimana, Issa Ngendakumana et Emérence Bucumi étaient en mission de travail en Ouganda en tant qu'observateurs des élections. Précisions aussi qu'une fois tous les trois mois, ces Parlementaires burundais de l'EALA se sont engagés de venir à l'hémicycle de Kigobe pour rendre compte des activités de l'EALA et de la Communauté Est-Africaine.

Christine Nahimana

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

Suite de la page 7

Représentant permanent du Royaume de Belgique au Burundi. Dans cet entretien, l'Ambassadeur Jozef Smets a indiqué au Président de l'Assemblée Nationale qu'il avait trois messages à lui transmettre:

- 1°) la confirmation de la visite de Son Excellence l'Honorable André Flahaut, Président de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique;
- 2°) échanges sur un passage du discours d'ouverture de session parlementaire ordinaire en cours;
- 3°) les attentes du Président de l'Assemblée Nationale au sujet de la 3^{ème} Conférence des Présidents des Parlements des Pays de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.) et du Président de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique.

Le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a à son tour, remercié l'Ambassadeur Jozef Smets pour ce message important dont il venait de prendre connaissance. Il a fort apprécié cette visite en termes de marque de sympathie et d'amitié.

S'agissant des personnalités qui pouvaient rencontrer le Président de la Chambre belge des Représentants, le Président de l'Assemblée Nationale a indiqué que les partis politiques représentés au Parlement (l'Uprona et le Frodebu- Nyakuri) devaient être privilégiés, mais également les partis politiques extraparlimentaires comme le parti FNL ou le parti Sahwanya-Frodebu qui sont les plus représentatifs dans le pays à base des résultats obtenus au terme des dernières élections seraient invités. En effet, a-t-il précisé, il est nécessaire de privilégier la démarche inclusive, étant donné que ces partis participent, d'une

façon ou d'une autre, à la vie du pays.

Le Président de l'Assemblée Nationale a fait sien le programme de son interlocuteur de se rendre à Kinama pour visiter le projet pavage des routes de ce quartier avant d'indiquer à son interlocuteur qu'il participerait à la 3^{ème} Conférence de Kigali.

A propos d'un passage du discours d'ouverture de la session parlementaire ordinaire en cours, l'Ambassadeur du Royaume de Belgique a exprimé le souhait d'être informé davantage sur le rôle que va jouer le Président de l'Assemblée Nationale et, ipso facto, de l'Assemblée Nationale au sujet du dialogue avec les partis extraparlimentaires. L'Ambassadeur belge a informé le Président de l'Assemblée Nationale que le Burundi a les encouragements de la Belgique dans ce sens et, signifiant par là, qu'elle ne met pas en doute la légalité et la légitimité des institutions. Il a invité le Président de l'Assemblée Nationale à se démarquer de tout incident pouvant entraver la réalisation de cette démarche salutaire pour le pays.

En effet, ces partis politiques se sentent exclus tandis que la société civile se dit confondue avec ces derniers. Devant une telle situation, il a utilisé une démarche inclusive en invitant ces partis ou la société civile à donner leurs contributions pendant la période de l'analyse des textes de loi ou autres.

A titre illustratif, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a informé son hôte que des idées de la société civile ont été tenues en considération par l'Assemblée Nationale lors de l'analyse de certains projets de loi. Il a aussi cité l'exemple du document Vision Burundi 2025 qui a été enrichi par des apports des partis extraparlimentaires et de la société civile. Il a indiqué que les observations de certaines associations comme la Ligue Iteka ont aussi enrichi le travail de l'Assemblée Nationale. Par exemple, trois des quatre propositions qu'elle avait formulées et envoyées à la Commission

saisie au fond étaient fondées.

Le Président de l'Assemblée Nationale a expliqué à son interlocuteur que le fond de son message lors de l'ouverture de la session en cours était de rappeler à la communauté nationale tant qu'internationale que l'Assemblée Nationale est là pour représenter l'ensemble de tous les Burundais et donc qu'elle est pour tout le monde sans exception. Selon l'Ambassadeur Jozef Smets, il s'agit des signaux clairs qui sont susceptibles de créer un climat propice à ces bonnes initiatives. Des activités urgentes vont ainsi être menées en faveur de l'ouverture aux partis politiques extraparlimentaires et à la société civile. Il s'agit:

- de la mise en place de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH);
- du vote de la loi régissant l'Opposition au Burundi;
- de la Révision de la loi régissant les Partis politiques.

Concernant la question relative aux attentes du Président de l'Assemblée Nationale au sujet de la 3^{ème} Conférence des Présidents des Parlements de la C.E.P.G.L. à laquelle sera associé le Président de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a souhaité qu'il y ait l'intégration de la composante parlementaire dans le développement des projets. Il a précisé que la question de mettre en place une Assemblée législative au sein de la C.E.P.G.L. à l'image de l'E.A.L.A. au sein de l'E.A.C. doit se poursuivre. L'Ambassadeur trouve que la prise en compte de la dimension parlementaire dans la CEPGL est importante lorsqu'on considère surtout le rôle des Parlements dans les Etats démocratiques.

Tharcisse Manirakiza

- **Audience accordée par le Président de**

Suite à la page 9

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

Suite de la page 8

L'Assemblée Nationale à la délégation du Bureau International du Travail (BIT)

Le 24 février 2011, le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a accordé une audience à une délégation du Bureau International du Travail (BIT) conduite par Monsieur Assan Diop, Directeur Exécutif de la Protection Sociale.

Outre Madame Annonciate Sendazirasa, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale qui avait accompagné l'hôte, la délégation était composée comme du Coordonnateur de la Sécurité Sociale de la région Afrique et du Directeur de la Région Afrique Centrale, basé à Kinshasa (RDC).

Au nom de cette délégation, Madame la Ministre a indiqué que le Burundi était très honoré d'accueillir une délégation du Bureau International du Travail de ce niveau au moment où l'élaboration d'un document relatif à la protection sociale connaissait des soutiens évidents en vue de la mise en œuvre de la Politique nationale de Protection Sociale. Elle a enfin signalé que cette délégation était venue encourager ce ministère à toujours cheminer vers cette bonne cause car le Burundi enregistre de bons points à l'Organisation Internationale du Travail en raison de ses avancées positives en matière de protection sociale en général et dans les domaines de la santé et de l'éducation en particulier.

A son tour, le Directeur Exécutif de la Protection Sociale au Bureau International du Travail, a informé le Président de l'Assemblée Nationale sur l'organisation du BIT et a précisé que, lui, s'occupe de la santé, de la sécurité au travail, des questions de salaires, de la protection de la maternité, de la sécurité sociale (pensions et retraite), de l'accès aux soins, des compensations suite à des maladies de travail et au chômage, des allocations sociales, de la

défense des droits des migrants, de la lutte contre le VIH/SIDA sur les lieux de travail, des volets économique et rural dans l'extension de la sécurité sociale, etc.

Au niveau de la protection sociale, Monsieur Assan Diop a noté les avancées significatives du Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de sa politique de protection sociale au niveau de la santé et de l'éducation. Il a indiqué que ces deux secteurs de la sécurité sociale font partie du socle de protection sociale dont chacun a besoin pour son épanouissement. Monsieur Assan Diop a poursuivi son message en indiquant que le BIT est intéressé lorsqu'il constate qu'au Burundi l'ordre politique en rapport avec le socle est exprimé par les plus hautes autorités et mis en œuvre par le département ministériel ayant la promotion sociale dans ses attributions. Le Burundi mérite donc des encouragements du BIT parce qu'il a pris une initiative de promotion sociale de sa population qui apporte des résultats palpables. Le Président de l'Assemblée Nationale a fait savoir à son interlocuteur que le Burundi a besoin d'appuis dans le domaine de la promotion sociale et surtout dans ces secteurs extrêmement sensibles (santé et éducation) pour pouvoir aller de l'avant dans ses projets sociaux.

Tharcisse Manirakiza

- Audience accordée par l'Honorable Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale à une délégation de l'ONG Family Unite International du Nigéria

En date du 21 février 2011, la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Karerwa Mo-Mamo, a reçu en audience une délégation de l'ONG Family Unite International venant du Nigéria.

D'après le chef de la délégation, Madame

Elisabeth Etive, l'ONG en question est une organisation travaillant avec les associations qui militent en faveur des femmes et des enfants en difficultés (les veuves et orphelins en particulier), des malades et autres groupes vulnérables. Au Burundi, l'ONG Family Unite International voudrait porter une attention spéciale aux albinos, un groupe aussi particulier car faisant objet de harcèlement ces derniers jours par les malfaiteurs, surtout dans les provinces voisines de la Tanzanie comme celle de Ruyigi.

Après cette présentation de l'ONG et son activité, l'Honorable Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale a voulu savoir si l'organisation en question planifiait revenir au Burundi pour d'autres groupes en nécessité de soutien. En effet, eu égard à la crise socio-politique ayant endeuillé le Burundi, plusieurs veuves et orphelins et beaucoup de femmes se sont organisés en associations de solidarité mutuelle, mais manquent d'appui matériel et financier pour pouvoir attendre leurs objectifs. Comme le pays autorise de telles visites, la présidente de Family Unite International a accepté de revenir au Burundi, une façon de reconnaître ainsi les efforts consentis dans la protection des cette catégorie de Burundais.

Pour revenir sur la préoccupation de l'ONG nigériane sur la situation des albinos du Burundi, le point de contact aura été une association locale dénommée Life Care Association lors d'une visite effectuée au Nigéria. Après le S.O.S. lancé par cette association à la rescousse de cette catégorie et autres nécessiteux dont les veuves, les enfants de la rue et les orphelins, l'organisation nigériane Family Unite International a été touchée par cette situation alarmante et s'est sentie préoccupée de subvenir à ces cas pour partager le fardeau avec cette association.

La Première Vice-Présidente de l'Assemblée

Suite à la page 10

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

Suite de la page 9

Nationale a à son tour salué l'engagement de cette délégation nigériane du fait même qu'elle est informée des besoins de notre pays, plus particulièrement la situation des albinos. Elle a fait savoir que l'heure est pour le moment de résoudre beaucoup de problèmes qui sont des conséquences directes de la guerre et s'est montré reconnaissant pour les efforts consentis par les bienfaiteurs dans ce sens.

A part les campagnes pour l'albinisme organisées dans les radios, dans les écoles, dans les églises et auprès des groupes sociaux organisés, les membres de la délégation nigériane devaient également se rendre sur terrain pour soigner les albinos avec leurs propres médicaments sponsorisés au Nigéria, non pas pour vendre, mais pour être distribués gratuitement.

En tant que membre d'une institution législative, l'Honorable Karerwa Mo-



Mamo a rassuré ses hôtes de s'impliquer afin de faire des lois qui répriment la discrimination des albinos, avec suivi très fort et ainsi châtier les contrevenants. Des efforts sont donc en train d'être déployés par le Gouvernement et le Parlement pour la mise en place de la CNIDH (Commission nationale indépendante des droits de l'homme en vue de réaffirmer l'engagement du Burundi dans la promotion des droits de la personne humaine, y compris les albinos, et combattre toutes formes de discrimination.

Tharcisse Manirakiza

- Audience accordée par la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale à une délégation de l'Eglise Evangélique des Amis

Lundi 21 février 2011 en fin d'après-midi, l'Honorable Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale a reçu en audience une délégation de l'Eglise Evangélique des Amis venue des Etats-Unis d'Amérique.

Après le mot de bienvenue, Monsieur David Kellum a adressé à son

Suite à la page 11

Les autorités de l'Assemblée Nationale aux travaux communautaires de samedis

- Au stade de Kayanza

Le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, a participé à la construction du stade sur la colline de Gatwaro au chef-lieu de la province de Kayanza, au cours des travaux communautaires de samedi le 29 janvier 2011. Les travaux effectués



étaient liés au transport des blocs de moellons et des briques pour les déposer tout près du lieu du chantier où est entrain d'être construit un bâtiment qui comprendra une cave, un rez-de-chaussée et un niveau en étage. La tribune, qui est le niveau supérieur du bâtiment, comprendra au moins mille places assises. Le rez-de-chaussée servira d'hébergement pour les voyageurs et comprendra 25 chambres ;



Suite à la page 13

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

Suite de la page 10

hôte les félicitations pour les nouvelles fonctions après une carrière réussie à l'Ecole de la Paix de Gitega. Tout en lui souhaitant pleins succès dans ses responsabilités, le couple visiteur a réaffirmé son attachement à l'Hôpital de Kibimba en commune de Giheta, annonçant par là qu'il est en train de chercher, de concert avec le médecin- directeur, du matériel médical pour équiper davantage la structure de soins. En 2008, le chef de l'Association des anciens missionnaires de l'Eglise Evangélique des Amis résident actuellement aux Etats-Unis d'Amérique a fait savoir qu'ils ont amené un container de matériels et équipements médicaux et non les médicaments car ceux-ci périssent.

Pour cette année de 2011, ils ont commandé un autre pour subvenir aux besoins des malades. L'Association en question compte 13 membres dont 6 au Burundi, les autres viennent momentanément et l'ont déjà fait plus d'une fois.

L'Honorable Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a vivement apprécié la contribution de cette association au programme du Gouvernement de promotion de la santé par la gratuité des soins aux enfants de moins de 5 et aux mères qui accouchent et a voulu savoir s'il n'y a pas d'autres structures sanitaires qu'elle compte appuyer.

L'Honorable Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale est revenue sur le pas déjà franchi en matière de représentativité des femmes au Burundi car, a-t-elle renchéri, la femme est le pilier du développement. Elle a à juste titre apprécié la contribution de l'Association dans la promotion de la santé et lui a demandé de continuer dans ce sens, notamment par l'équipement de l'Hôpital de Kibimba en scanner pour combler le déficit en matière d'examiner les maladies compliquées

et qui font du tort à plusieurs familles, en particulier les plus démunies.

Notons que l'équipe en question a fait savoir à l'Honorable Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale qu'elle reviendra au début de l'année 2012 pour la réhabilitation de l'Hôpital de Kibimba, le seul appuyé dans ce sens à travers le monde.

Tharcisse Manirakiza

- Audience accordée par le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale à Madame Astou Diop Diagne, Consultante internationale en genre et développement

En date du 4 mars 2011, la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Karerwa Mo-Mamo, a reçu en audience Madame Astou Diop Diagne, Consultante Internationale en Planification, Genre et Développement en mission au Burundi au compte de l'UNFPA et sur demande du Gouvernement burundais.

Selon cette consultante, l'objet de sa visite s'inscrivait dans l'optique de la nouvelle politique de promotion de la femme et de l'égalité du genre. La position du Parlement qui vote les lois et interpelle le Gouvernement est très importante compte tenue de la population pour ses besoins, surtout que le Burundi sert aujourd'hui de modèle dans la représentativité de la femme au Gouvernement et dans divers postes stratégiques.

L'autre raison de cette visite était de solliciter l'Honorable Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale de mener un plaidoyer en faveur du Ministère ayant la question du genre dans ses attributions, un ministère qui n'a pas de moyens financiers ni de pouvoir pour assurer la coordination, l'accompagnement et l'interpellation d'autres

ministères sociaux dont ceux chargés de l'agriculture, de l'éducation ou de la santé. Maillot très important dans le schéma à mettre en place, l'Assemblée Nationale occupe une position stratégique par rapport à l'Exécutif et par rapport aux partenaires extérieurs, techniques et financiers. A côté des commissions des deux chambres du Parlement ayant en charge le genre, la consultante a aussi conseillé de consolider un autre mécanisme formé de femmes parlementaires et ministres en exercice et « en retraite ».

Le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a rassuré son hôte que le Gouvernement du Burundi s'est engagé dans la politique nationale Genre comme en témoigne le rapport annuel du Deuxième Vice-Président de la République de décembre 2010 dans lequel figure cette politique nationale genre.

Parlant du budget alloué au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de l'Homme et du Genre, l'Honorable Karerwa Mo-Mamo a été on ne peut plus réaliste. Ce ministère, a-t-elle expliqué, à l'instar d'autres ministères sociaux, n'a pas de moyens financiers. Mais le Gouvernement a revu en hausse le budget leur alloué au cours de cet exercice budgétaire. C'est un pas significatif pour un pays récemment sorti de crise, a-t-elle reconnu. Partant de là, si on parvenait à revoir toujours en hausse le budget alloué au ministère de l'agriculture, les conditions de vie du paysan s'amélioreraient, celles de la femme aussi.

L'apport des parlementaires est d'organiser des séances de questions orales en rapport avec les difficultés auxquelles font face les populations, a dit l'Honorable Karerwa Mo-Mamo avant d'ajouter que les parlementaires travaillent aussi en commissions à travers lesquelles ils formulent des recommandations à

Suite à la page 12

IKIYAGO C'INAMA NSHINGAMATEKA

L'Assemblée Nationale continue à sceller ses liens diplomatiques

Suite de la page 11

l'endroit des Ministères dans l'objectif de résoudre certains problèmes. L'autre atout du Parlement actuel est que les Premiers Vice-Présidents des deux Chambres du Parlement sont des femmes, toutes déterminées à l'égalité du genre, s'est-elle réjouie.

Concernant le réseau qui regrouperait les femmes parlementaires et ministres entrantes et sortantes, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale a tranquilisé. L'actuel Parlement burundais est à plus de 80 de nouveaux venus, ce qui affecte l'Association des Femmes Parlementaires qui ne compte dans son bureau que deux femmes parlementaires actuellement en exercice, a-t-elle expliqué. Le projet de redynamiser l'association existe, la révision des statuts, le complément du bureau et l'adhésion à l'association, voilà les étapes qui restent à franchir, a-t-elle conclu.

Précisons que dans ce tête-à-tête, la consultante Astou Diop Diagne était accompagnée par Mme Anne-Marie Bariyuntura, ancienne ministre et actuellement chargée du Genre au sein de l'UNFPA.

Christine Nahimana

- Les Premiers Vice-Présidents du Parlement burundais ont reçu en audience conjointe une délégation du Parlement européen

Le 24 février 2011 au Palais de Kigobe, les Premiers Vice-Présidents du Parlement burundais, respectivement l'Honorable Karerwa Mo-Mamo de l'Assemblée Nationale et l'Honorable Mwidogo Persille du Sénat, ont reçu en audience conjointe le Conseiller Juridique du Parlement

Européen, Madame Dany Hougbedji, accompagné de M. PAVER, Conseiller politique de la délégation de l'Union Européenne et en même temps intermédiaire entre le Parlement européen et le Parlement burundais.

Le but de la visite était d'expliquer aux deux parlementaires burundaises le programme de Stage de 10 à 12 semaines à Bruxelles que le Parlement européen propose à dix femmes parlementaires nouvellement élues dans le cadre de renforcement de leurs capacités et dans l'optique de consolider les relations interparlementaires. Selon Madame Dany Hougbedji, la Commission Genre au Parlement européen plaide pour la cause de la femme, raison pour laquelle elle invite les femmes parlementaires burundaises pour voir comment elles peuvent se comporter dans l'accomplissement de leur mandat. L'idée est que la personne travaille avec son équivalent au Parlement européen.

Ce programme de bourses qui existe depuis 8 ans est aussi proposé à d'autres pays dont la Bolivie et le Togo. Le conseiller juridique a alors conseillé aux deux Premiers Vice-Présidents du Parlement d'envoyer le plus tôt possible la lettre de motivation ainsi que la liste des bénéficiaires.

Les deux législatrices ont promis d'informer leurs Bureaux respectifs et ont rassuré Madame Dany Hougbedji qu'elle ne sera pas déçue.

Christine Nahimana

Atelier de renforcement des capacités des femmes parlementaires



La culture démocratique, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, le droit international humanitaire et sa mise en œuvre, les techniques de communication et de négociation, le leadership et le mangement, le lobbying et le plaidoyer, tels étaient les thèmes développés au cours d'un atelier de renforcement des capacités des femmes parlementaires qui a été ouvert lundi 21 février 2011 par le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma.

La Directrice Générale Adjointe de la Synergie des Partenaires pour la Promotion des Droits de la Femmes (SPPDF), Madame Libérate Nakimana, a signifié que son organisation et les partis politiques n'ont rien ménagé pour promouvoir la représentation de la femme burundaise dans les instances de prise de décision.

Pour la Directrice de l'IFES, l'organisation de cet atelier est une réponse au vœu exprimé par les femmes lors de leur mobilisation pour les élections. Elles avaient, en effet, expliqué Madame Samia Mahgoub, déploré avec raison que dans un passé récent, certaines d'entre elles aient été relevées de leurs fonctions faute d'avoir obtenu un accompagnement adéquat et bénéficié du nécessaire renforcement de leurs capacités au cours de l'exercice de leur mandat. Ce séminaire est donc venu à point nommé, s'est-elle réjouie, car si le grand pari de placer la femme à de nombreux postes de responsabilité est pour l'instant gagné, celui de l'y maintenir définitivement en tant qu'actrice crédible capable de promouvoir le

Suite à la page 13

Atelier de renforcement des capacités des femmes parlementaires

Suite de la page 12

développement du pays en général et des droits de la femme en particulier ne l'est pas encore.

Le Président de l'Assemblée Nationale a, dans son discours de circonstance, rappelé qu'il y a quelques mois, il a été observé que les femmes qui constituent la grande majorité de la population burundaise, ont participé très activement dans le processus électoral de 2010. Et d'ajouter qu'elles ont pris de grandes décisions dans les divers votes auxquels elles se sont présentées à la foi comme électrices, mais parfois aussi comme candidates.

Nul n'ignore, a-t-il expliqué, que les résultats électoraux de 2010 ont montré que le Burundi occupe du point de vue de l'intégration des femmes au niveau des institutions de notre pays, une bonne place tant au niveau africain qu'au rang international. Il a cité l'exemple du Sénat où la représentation de 46% des femmes classe le Burundi en première position en Afrique et 2^{ème} au rang mondial après la Bolivie. A l'Assemblée Nationale, la représentation de 32% des femmes classe le pays en 5^{ème} position en Afrique. Quant au Gouvernement, neuf sur vingt et un ministères ont été mis sous la responsabilité des femmes, soit un effectif de 43% des membres du Gouvernement.

Mais des progrès restent à faire, a reconnu l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale et d'ajouter que ce sont les voies et moyens pour davantage d'intégration qu'il faut examiner. En tant que législateurs et ayant en charge le

contrôle de l'action gouvernementale, a-t-il rappelé, nous devons veiller de façon particulière à ce que des politiques de défense des droits de la femme et des politiques qui intègrent pleinement la femme dans la société, mais aussi dans la gestion de la chose publique soient initiées et mises en œuvre.

En ce qui concerne la défense et la promotion des droits humains des femmes, a-t-il enchaîné, nous devons particulièrement veiller à la mise en application effective des dispositions du Code pénal révisé en rapport avec les violences dont les femmes sont victimes. Nous devons aussi veiller, a-t-il poursuivi, comme Parlement, à l'amélioration des conditions de vie de la femme, au suivi des stratégies de prise en charge socio-médicale pour les femmes victimes des violences et à la sécurité de la femme en général. En tant qu'élus du peuple, a-t-il ajouté, nous devons en outre, participer activement à l'éducation de la population, afin qu'elle intériorise les valeurs universelles relatives au respect des droits de la personne humaine, de l'égalité du genre et surtout à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes. Signalons que cet atelier de renforcement des capacités des femmes parlementaires qui a été organisé grâce au concours du ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, de la SPPDF, de l'USAID, de l'IFES et de l'IDASA va s'étendre sur une semaine.

Christine Nahimana

Les autorités de l'Assemblée Nationale aux travaux communautaires de samedis

Suite de la page 10

enfin, la cave comprendra une salle de réunion et un restaurant. Le coût estimatif des travaux est évalué à 700.000.000 Fbu.

En plus du Président de l'Assemblée Nationale qui s'était associé à la population venue nombreuse pour la construction de cette importante infrastructure, d'autres hautes personnalités avaient aussi répondu au rendez-vous. Il s'agissait entre autres des honorables députés et sénateurs élus dans la circonscription de Kayanza, le Gouverneur de ladite province, les cadres de l'Assemblée Nationale, les hauts cadres natifs de la province, ainsi que des policiers et des militaires qui prestent au chef-lieu de la province de Kayanza.

A la fin des travaux communautaires, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a salué la détermination des autorités provinciales pour construire cet ouvrage ambitieux certes, mais important pour développer les jeux et le sport au niveau de la province. C'est ainsi qu'il a lancé un appel à la population pour mettre ses énergies ensemble pour réussir. En plus, il a été aussi encouragé par l'assiduité dont la population a fait montre aux cours de cette séance des travaux communautaires et de lui demander de fournir chaque fois des efforts dans leurs travaux quotidiens.

Il existe, a-t-il fait savoir à la population, des pays qui étaient aussi pauvres que le nôtre, il ya quelques années, mais qui ont su trouver le chemin du développement grâce à la volonté de la population de mettre ensemble leur énergie et leur savoir faire au service de leur nation. Il a leur aussi demandé de travailler en collaboration avec les corps défense et de sécurité car sans la paix et sécurité, il est impossible d'atteindre le développement.

En plus de la participation à ces travaux communautaires et en signe d'encouragement, le

Suite à la page 14

Les autorités de l'Assemblée Nationale aux travaux communautaires de samedis

Suite de la page 13

Président de l'Assemblée Nationale a promis, au nom de l'Institution qu'il représente, de donner une contribution pour payer les travailleurs-maçons de ce chantier.

Egide Kwizera

- En province de Gitega

A Gitega, les travaux de développement de samedi 30 janvier 2011 étaient rehaussés par la présence de deux invités de marque, le Deuxième Vice-Président de la République, l'Honorable Gervais Rufyikiri et de la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Mo-Mamo Karerwa, tous les deux natifs de la province. Ces travaux de développement se sont déroulés en deux temps. En premier lieu, ces deux autorités se sont rencontrées à la localité de Mugutu située à 8km du chef-lieu de la province de Gitega où elles ont rendu plus praticable la route Mugutu-Higiro en compagnie de femmes regroupées en 41 associations des collines Mugutu, Rutegama, Higiro, Nyakibingo et Kumirama.

Au terme de cette activité, les deux autorités se sont rendues à l'Ecole Primaire de Mugutu où elles se sont rendu compte des différentes réalisations accomplies par le regroupement « Dukomeze ibikorwa tugwize umwimbu » formé de 75 associations de femmes. Outre le décollage de pagnes, ces femmes fabriquent aussi des nattes, paniers, corbeilles. Initié par la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, ce regroupement d'associations a débuté par l'Ecole de la Paix de Magarama en 1990 dans la perspective de la promotion des droits des enfants et, partant, celle des ménages. Le Deuxième Vice-Président de la République en a profité pour acheter

deux corbeilles. Quant à la Première Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, elle a reçu en cadeau une chèvre.

En 2^{ème} lieu, les deux autorités se sont rendues au Quartier Rango de la ville de Gitega où les populations dont les fonctionnaires des localités de Rango, Mushasha et Nyabututsi étaient en train de boucher les nombreux nids de poules se trouvant sur la route. Le Gouverneur de la province, Honorable Sylvestre Sindayhebura, a alors proclamé la liste des membres du Comité de 34 membres chargés de la préparation et de la coordination des travaux communautaires, un comité présidé par Mohamed Emile, Conseiller Principal du Gouverneur de cette province.

Christine Nahimana

- En Province de Bubanza

Le Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma, accompagné des fonctionnaires et des hauts cadres de cette Institution, est allé donner un coup de main à la population du chef-lieu de la Province de Bubanza pour tracer une ruelle sur la sous-colline de Nabubu lors des travaux communautaires du 26 février 2011.

Après les travaux communautaires, le Président de l'Assemblée Nationale s'est adressé à la population et leur a remercié pour avoir répondu massivement aux travaux communautaires de ce jour-là. Dans son mot de circonstance, l'Honorable Pie Ntavyohanyuma a demandé à la population de mettre leurs énergies ensemble pour construire plus d'écoles, plus de centres de santé, plus de ruelles pour développer leurs provinces en particulier et le pays en général. Il a aussi

exhorté la population à maintenir la paix car sans celle-ci, a-t-il déclaré, le développement n'est pas possible.

Il leur a conseillé de collaborer avec les forces de l'ordre et l'administration dans leurs efforts de maintien et de renforcement de la sécurité. Il leur a aussi proposé de mettre à leur disposition des engins pour améliorer la praticabilité de cette ruelle, mais l'administration et la population devront s'organiser pour trouver du carburant pour ces machines. Néanmoins, cette possibilité sera à mûrir avec le gouverneur de la province.

Le Conseiller Principal qui avait représenté le Gouverneur de cette province empêché suite à un agenda chargé mais qui est venu après les travaux communautaires a dit, au nom de la population, que celle-ci était contente de voir les responsables de haut niveau se joindre à eux dans leurs travaux de développement. Il a pour l'occasion demandé au Président de l'Assemblée Nationale de soutenir la population de cette localité dans leurs efforts de développement chaque fois qu'elle fera appel à lui.

Egide Kwizera

Equipe de la Rédaction

Rédacteur en chef
Tharcisse Manirakiza

Rédacteurs:
- Egide Kwizera
- Christine Nahimana
- Clarisse Biraronderwa
- J.B. Claude Nijimbere

Maquette et Impression
High Tech